

le jeudi 11 avril 2002

13 heures

Prière.

Le président souhaite la bienvenue à un groupe de stagiaires parlementaires de l'Assemblée législative de l'Ontario.

M. Richard donne avis de motion 66 portant que, le jeudi 18 avril 2002, appuyé par M. Lee, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre, par le premier ministre, tous les documents quels qu'ils soient, les lettres, la correspondance, le courrier électronique et les notes de service échangés entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada concernant les demandes de financement au titre du programme d'infrastructure frontalière, d'une valeur de 600 millions de dollars, annoncé le 15 décembre 2001.

M. Richard donne avis de motion 67 portant que, le jeudi 18 avril 2002, appuyé par M. Lee, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre, par le ministre des Transports, tous les documents quels qu'ils soient, les lettres, la correspondance, le courrier électronique et les notes de service échangés entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada concernant les demandes de financement au titre du programme d'infrastructure frontalière, d'une valeur de 600 millions de dollars, annoncé le 15 décembre 2001.

M. Haché donne avis de motion 68 portant que, le jeudi 18 avril 2002, appuyé par M. Lee, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance, les courriers électroniques, les rapports et les notes de services ou autres concernant le manque de policiers au sein de la Gendarmerie royale du Canada dans la province du Nouveau-Brunswick et les demandes faites par la Gendarmerie royale du Canada afin d'accroître le nombre de policiers.

M^{me} Mersereau donne avis de motion 69 portant que, le jeudi 18 avril 2002, appuyée par M. Richard, elle proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenante-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les données et les renseignements relatifs aux groupes de concertation réunis pour le ministère du Tourisme et des Parcs ou ses organismes au cours des deux dernières années financières, y compris, notamment, un échantillon de la publicité imprimée, des audioclips et des vidéoclips utilisés pour la publicité en français et en anglais.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après l'étude des motions émanant des députés, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Services familiaux et communautaires.

Le débat reprend sur la motion 6 proposée par M. Richard, appuyé par M. Allaby, dont voici le texte :

attendu qu'un des cinq domaines sur lesquels le gouvernement devait se concentrer après les élections du 7 juin 1999 était la création de nouvelles perspectives d'emploi ;

attendu que ces nouvelles perspectives d'emploi se font toujours attendre ;

attendu que le gouvernement actuel n'est pas proactif en matière économique et que le Nouveau-Brunswick n'est plus un des endroits choisis par les entreprises de l'extérieur pour venir y faire des affaires et s'installer ;

attendu que le gouvernement actuel n'a fait que bénéficier de la conjoncture économique mondiale favorable des dernières années pour se péter les bretelles en matière économique ;

attendu que le gouvernement blâme les événements du 11 septembre et la conjoncture économique mondiale défavorable pour expliquer son manque de vision et de leadership en matière de création d'emplois ;

attendu que les stratégies sectorielles du gouvernement pour atteindre un plus grand développement économique se font toujours attendre ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative condamne le piètre bilan du gouvernement en matière de développement économique et de création d'emplois.

Après un certain laps de temps, le président s'absente, et M. Ashfield, vice-président de la Chambre, prend le fauteuil à titre de président suppléant.

Après un certain laps de temps, M. Bernard, vice-président de la Chambre, prend le fauteuil à titre de président suppléant.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président interrompt les délibérations et annonce que le temps alloué pour l'étude des motions émanant des députés est écoulé.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, le président du comité déclare qu'il est 18 heures et quitte le fauteuil pour le reprendre à 19 heures.

19 heures

La séance reprend sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, M. Bernard prend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Ashfield, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La séance est levée à 22 heures.